

Un rôle pivot dans le développement économique et social du Maroc



VISITE DE M. AZIZ RABBAH AU CHANTIER DE L'AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT DE RABAT

Parce qu'il pilote les activités en étroite relation avec les facteurs de croissance et participe à l'aménagement du territoire, à la réduction des disparités régionales, à la création d'un environnement propice pour l'investissement et à l'accroissement de la compétitivité du tissu productif, le ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique joue un rôle essentiel dans le développement économique et social du Maroc. Entretien avec **Aziz Rabbah**, ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique.

Quel est le champ de vos compétences et quelles sont vos missions premières ?

La mission du Ministère consiste à élaborer, mettre en œuvre et coordonner la politique du Gouvernement relative au secteur des infrastructures (routes, autoroutes, ports, aéroports, chemins de fer et logistique) et à tous les modes de transport (routier, ferroviaire, maritime et aérien). Le Département assure également la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte d'autres départements ou

des collectivités territoriales, ou des établissements publics qui en font la demande. Par ailleurs, il intervient dans l'établissement de la politique gouvernementale en matière de sécurité routière et dans la coordination de sa mise en œuvre.

Quels sont les principaux grands travaux actuellement sous votre tutelle ?

Les chantiers sont nombreux et concernent les infrastructures de tous les modes de transport. En effet, en

termes d'infrastructures autoroutières, plusieurs grands chantiers sont en cours et concernent les deux derniers tronçons de l'autoroute Berrechid-Beni Mellal, l'autoroute de contournement de Rabat et l'autoroute El Jadida- Safi. En ce qui concerne le secteur ferroviaire, les travaux de construction de la Ligne pour train à Grande vitesse reliant Casablanca-Tanger se poursuivent. Il est à noter que ce projet s'inscrit dans le cadre du schéma directeur des LGV qui prévoit la réalisation de 1 500 km de ces infrastructures à l'horizon 2035. Concernant, le secteur

portuaire, les grands chantiers en cours concernent Tanger MedII et le nouveau port de Safi. Il est à préciser dans ce cadre que deux autres grands projets seront lancés prochainement et concernent le port de Kénitra et le port de Nador West Med. Le secteur aéroportuaire connaît aussi des projets importants et concernent le terminal 1 de l'aéroport Med V de Casablanca et une nouvelle aérogare au niveau de l'aéroport Fès Sais.

« **Les projets prioritaires sont parfaitement définis et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie globale du Ministère** »

Comment et avec qui s'organisent ces chantiers ?

Ils sont initiés dans le cadre de la stratégie du Ministère issue du plan gouvernemental et sont gérés par les entités en charge de l'activité correspondante. En effet, et à titre d'exemple les chantiers autoroutiers sont suivis par la Société Nationale des Autoroutes du Maroc dans le cadre d'une concession qui lui a attribué la réalisation des études techniques, de la construction, de la maintenance et de l'exploitation pour une durée déterminée. Pour sa part, le Ministère assure son rôle de concédant par le biais de la direction des routes et assure la tutelle de cet organisme et le suivi de son plan d'action par le biais des Conseils d'Administration. Pour les projets portuaires, l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) pilote les travaux du port Tanger Med et s'appuie sur le savoir-faire du Ministère en la matière dans le cadre d'une convention d'assistance



STATION DE TRAIN À MARRAKECH

technique. Quant aux autres projets portuaires, ils sont gérés soit par l'Agence Nationale des Ports soit par la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime. Par ailleurs, et afin d'améliorer la gestion de ses projets, le ministère est en train de mettre en place des outils de gouvernance modernes tels le PMO afin de mener les projets à bon port. Il reste évident que le Ministère entreprend systématiquement une concertation avec les autres partenaires externes qu'ils soient publics ou privés chaque fois qu'ils sont interpellés dans les projets.

Quelles sont vos priorités en termes d'investissement et les budgets alloués ?

Le Ministère a adopté une stratégie pour la période 2012-2016, qui repose sur trois axes principaux :

- › la compétitivité et le développement durable et équitable,
- › la transparence, la bonne gouvernance et l'efficacité,
- › la qualité et la sécurité dans les services de transport.

Afin d'éclater cette stratégie globale en projets concrets, le Ministère a

procédé à la définition de stratégies thématiques touchant tous les modes de transport et relatant les projets futurs à des horizons lointains (2030, 2035). Les projets prioritaires sont bien définis et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie globale du Ministère. Quant à leur financement, il est assuré à travers le Budget de l'Etat, le budget d'investissement des Entreprises et Etablissements publics (EEP) sous tutelle du Ministère, et prochainement par le biais de partenariats public-privé. Il est à noter dans ce cadre que le Ministère et les EEP ont annoncé leurs programmes d'investissements pour l'année 2015 dans le secteur du BTP,

« **Seules les infrastructures de transport permettent d'assurer au Maroc et une interconnexion entre ses régions et une ouverture sur l'économie mondiale** »

qui devraient globalement atteindre un montant de 36 milliards de dirhams réparti sur les secteurs suivants : ports et transport maritime, autoroutes et routes, transport ferroviaire, transport aérien, logistique, et autres équipements publics dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Quels sont les projets à venir ou les réalisations avérées qui vous tiennent le plus à cœur ?

Tous les projets d'infrastructures sont importants pour un pays en voie de développement comme le Maroc. Il s'agit d'abord de désenclaver les régions les plus reculées et permettre un meilleur développement socio-économique de ces régions. Quant à la politique des grands chantiers, qui a pris une nouvelle tournure ces dernières années avec des projets tels que Tanger Med ou Nador West Med, elle permettra d'accélérer le rythme de développement du pays. Sans l'existence d'un réseau d'infrastructures de transport, le Maroc ne pourra pas mettre en œuvre ses stratégies sectorielles et ses programmes de soutien social. Seules les infrastructures de transport permettent de lui assurer une interconnexion entre ses régions et une ouverture sur l'économie mondiale. Ajoutons à cela le positionnement que ces grands projets permettent au Maroc d'atteindre dans les secteurs concernés à l'instar du secteur portuaire et maritime. C'est ainsi que Tanger Med, plateforme portuaire gigantesque, a permis de consacrer le Maroc comme un pilier du commerce maritime international, en le hissant à la 16^e place mondiale en 2014 en termes de connectivité maritime.

■ *Nathalie Zimra*



AÉROPORT DE MARRAKECH MÉNARA